Le Medef renforce ses relations avec la Banque de France au service des TPE

Publié le 24 mai 2017

Pour aider les dirigeants de TPE à rompre leur isolement et à être mieux informés sur les organismes et dispositifs à leur disposition, pour les aider à se renforcer, le Medef a signé aujourd'hui avec la Banque de France une convention de partenariat.

Cette convention leur permettra de développer leurs relations au niveau local pour :

- **Mieux orienter les dirigeants de TPE** entre la Banque de France et les Medef Territoriaux, selon leurs besoins et selon les compétences et services proposés par les deux institutions ;
- **Faciliter les échanges d'informations** et de documentation en faveur des TPE ;
- **Améliorer la communication** auprès des dirigeants de TPE.

Ce partenariat permettra ainsi de renforcer l'articulation, en métropole et en outre-mer, entre les 109 Medef Territoriaux et les 102 correspondants TPE déployés par la Banque de France depuis septembre 2016. Ces correspondants ont en effet pour mission d'accueillir les dirigeants de TPE, de comprendre leurs problématiques et de les orienter vers le ou les réseaux professionnels en mesure de répondre à leurs besoins. Parmi ces réseaux, le Medef accompagne et défend les intérêts des entreprises, notamment les TPE-PME, et développe des outils d'information et d'accompagnement pour faciliter leur développement et renforcer leur pérennité.

Pour **Thibault Lanxade, vice-président du Medef en charge des TPE-PME** : « *La qualité des relations que nous cultivons avec la Banque de France nous permet de renforcer notre appui aux TPE. Nous partageons en effet avec la Banque de France une riche implantation territoriale, une excellente connaissance du tissu économique local et une importante expertise très complémentaire.* »